

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-435-1933 Commissions.

n° 44-435-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 février 1933

Numéro JO
n° 435 du 01/02/1933

Date du numéro
1 février 1933

TEXTE INTÉGRAL

une Commission a été désignée pour procéder, à Méliesso (Ethiopie), en présence de Ato Berhane Marcos, directeur général des P. T. T. de l'Office éthiopien, ou de son représentant dûment délégué, à la réception des poteaux destinés à la construction de la ligne télégraphique de Djibouti à Daouenlé. Cette Commission est composée comme suit : MM. le chef du service des P. T. T., président; le directeur de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien ou son délégué; le chef du service des travaux publics ou son délégué ; le sous-chef mécanicien des P. T. T., gestionnaire du service des P. T. T.